EMERIGE

LES VILLAS DE BEAUVALLON
BAIE DE SAINT-TROPEZ

10 CORNICHE DE BARTOLE, 83068 GRIMAUD

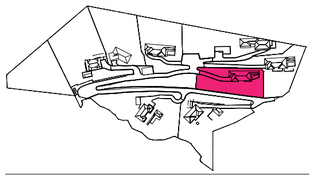

VILLA PAMPELONNE
6 PIECES

SURFACE PARCELLE	3 315.58 m²
ENTREE	24.05 m²
SEJOUR SALLE A MANGER	134.69 m²
CUISINE	25.45 m²
CHAMBRE 1	13.73 m²
CHAMBRE 2	17.55 m²
CHAMBRE 3	25.59 m²
CHAMBRE 4	29.72 m²
CHAMBRE 5	32.36 m²
SALLE DE BAIN 1	10.48 m²
SALLE DE BAIN 2	4.30 m²
SALLE D'EAU 1	5.15 m²
SALLE D'EAU 2	4.96 m²
SALLE D'EAU 3	3.97 m²
WC 1	2.13 m²
WC 2	1.48 m²
WC 3	1.56 m²
WC 4	1.67 m²
WC 5	1.19 m²
DRESSING 1	5.24 m²
DRESSING 2	5.22 m²
BUANDERIE	5.47 m²
DEGAGEMENT 1	18.25 m²
DEGAGEMENT 2	5.43 m²

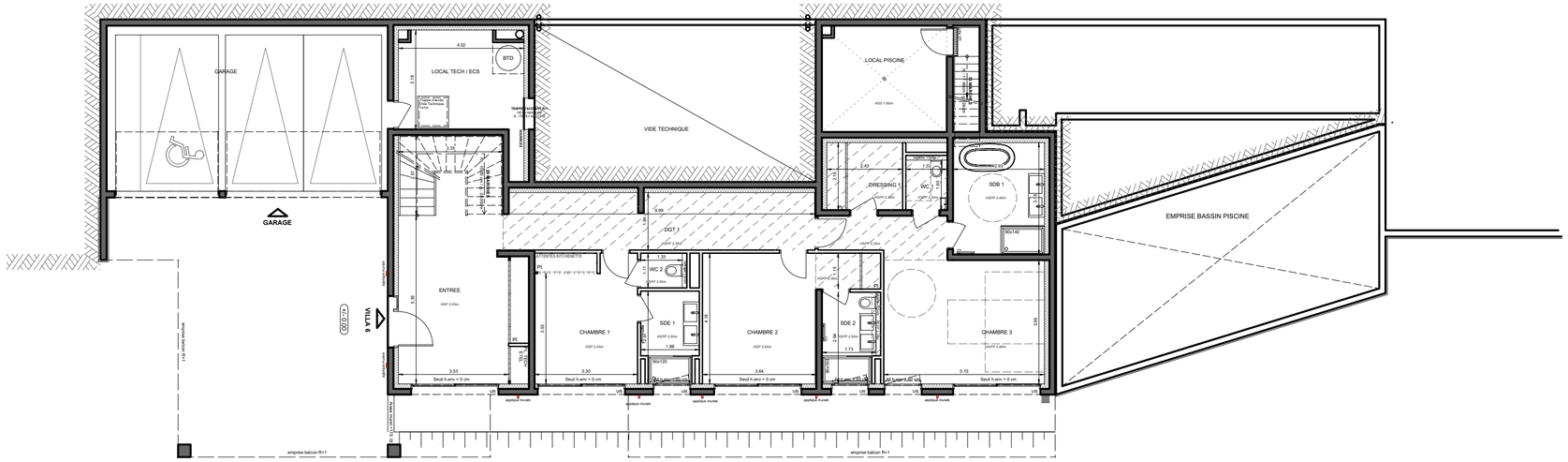

REZ-DE-CHAUSSEE

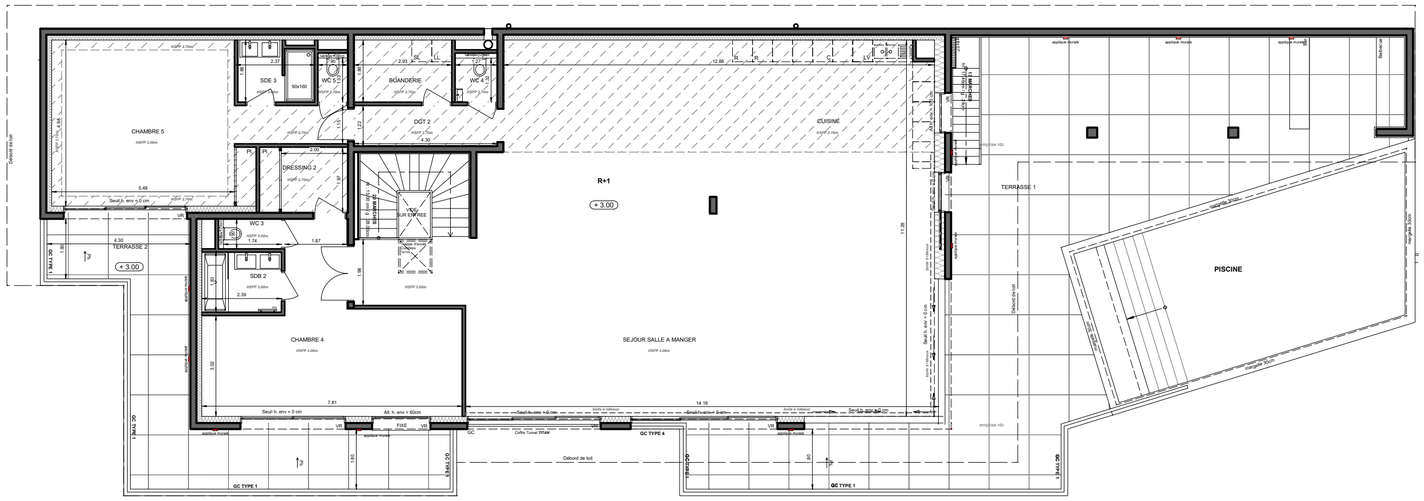

PREMIER ETAGE

SURFACE TOTALE HABITABLE	379.64 m²
TERRASSE 1	106.35 m²
TERRASSE 2	34.33 m²
TERRASSE 3	27.35 m²
PISCINE	48.55 m²
LOCAL PISCINE	13.46 m²
LOCAL TECHNIQUE	13.04 m²
GARAGE	47.71 m²
JARDIN	227.00 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES	897.43 m²

LEGENDE 1/3

VR	volet roulant	R	réfrigérateur
BSO	brise soleil orientable	LV	lave vaisselle
GC	garde corps	LL	lave linge
	soffite/faux plafond	C	cuisson
ETEL	esp tech elec du logt	TRI	tri sélectif
PL	placard	BTD	ballon thermodynamique
	robinet de puisage	LC	linéaire complémentaire
	sèche-serviette		

fenêtre — pf — pf coulissante

Indice — Mars 2026

Echelle : 0 1 2 3 4m

ARCHITECTES CÔTE D'AZUR

Conformément à la réglementation, ce plan est :

EVOLUTIF	PMR

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins(pente, talus…) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

EMERIGE

LES VILLAS DE BEAUVALLON

BAIE DE SAINT-TROPEZ

10 CORNICHE DE BARTOLE, 83068 GRIMAUD

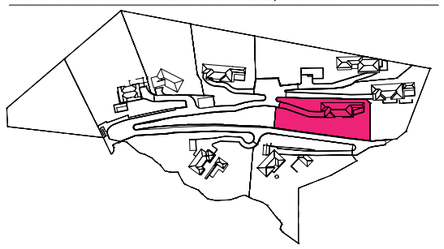

VILLA PAMPELONNE

6 PIECES

REZ-DE-CHAUSSEE

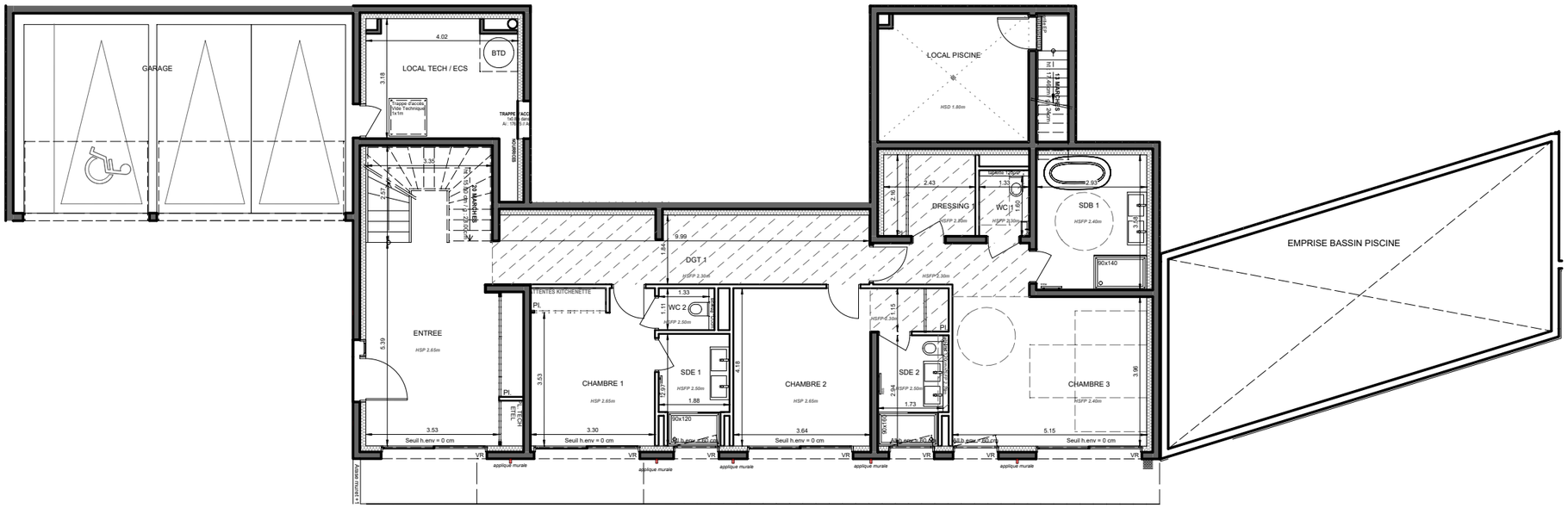

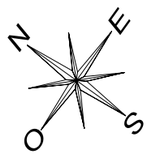

LEGENDE 2/3

VR	volet roulant	R	réfrigérateur
BSO	brise soleil orientable	LV	lave vaisselle
GC	garde corps	LL	lave linge
	soffite/faux plafond	C	cuisson
ETEL	esp tech elec du logt	TRI	tri sélectif
PL	placard	BTD	ballon thermodynamique
	robinet de puisage	LC	linéaire complémentaire
	sèche-serviette		

fenêtre — pf — pf coulissante

Indice — Mars 2026

Echelle : 0 1 2 3 4m

Conformément à la réglementation, ce plan est :

EVOLUTIF	PMR

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins(pente, talus…) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

ARCHITECTES CÔTE D'AZUR

EMERIGE

LES VILLAS DE BEAUVALLON

BAIE DE SAINT-TROPEZ

10 CORNICHE DE BARTOLE, 83068 GRIMAUD

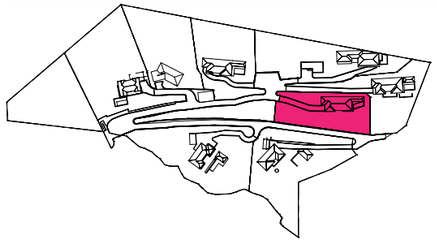

VILLA PAMPELONNE

6 PIECES

PREMIER ETAGE

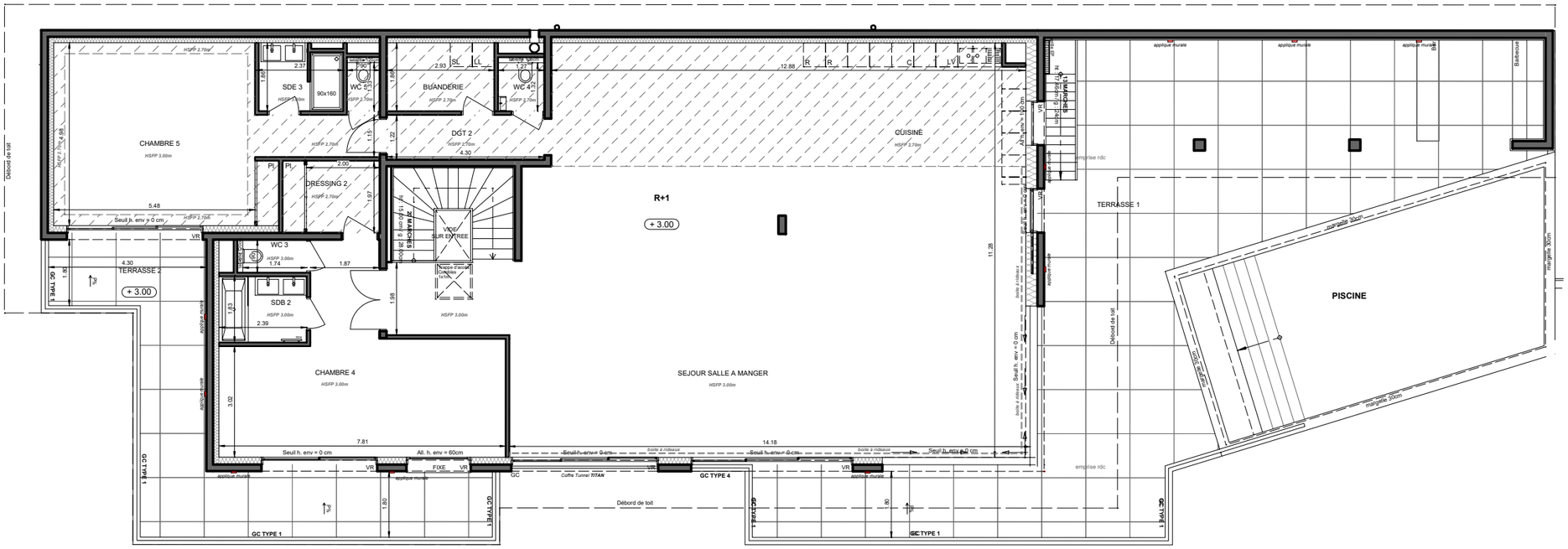

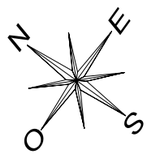

LEGENDE 3/3

VR	volet roulant	R	réfrigérateur
BSO	brise soleil orientable	LV	lave vaisselle
GC	garde corps	LL	lave linge
	soffite/faux plafond	C	cuisson
ETEL	esp tech elec du logt	TRI	tri sélectif
PL	placard	BTD	ballon thermodynamique
	robinet de puisage	LC	linéaire complémentaire
	sèche-serviette		

fenêtre — pf — pf coulissante

Indice Mars 2026

Echelle : 0 1 2 3 4m

Conformément à la réglementation, ce plan est :

EVOLUTIF	PMR

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins(pente, talus…) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

ARCHITECTES CÔTE D'AZUR

EMERIGE

LES VILLAS DE BEAUVALLON

BAIE DE SAINT-TROPEZ

10 CORNICHE DE BARTOLE, 83068 GRIMAUD

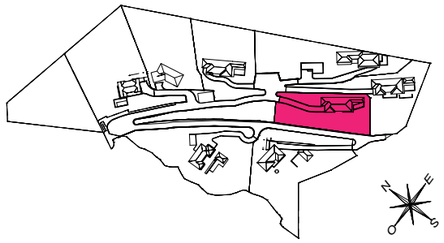

VILLA PAMPELONNE

6 PIECES

PLAN DE MASSE

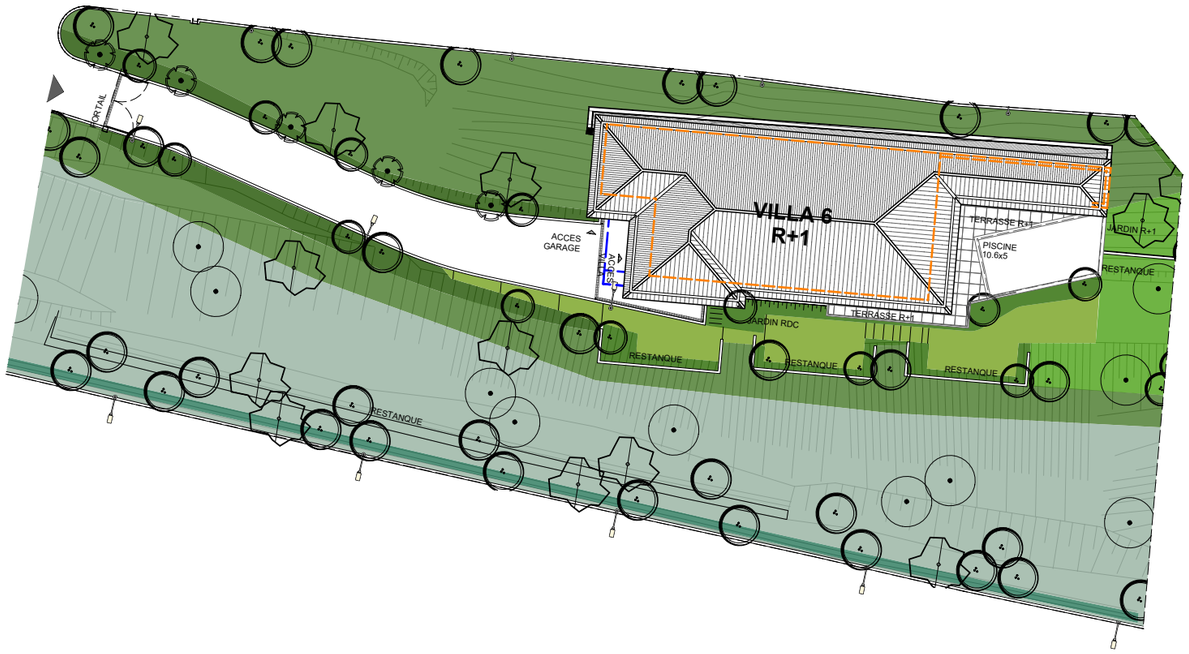

SURFACE PARCELLE	3 315.58 m²

SURFACE TOTALE HABITABLE	**379.64 m²**

SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES	**897.43 m²**

LEGENDE

	Talus		Eclairage de voirie
	Emprise villa		Emprise bassin de rétention

Indice	Mars 2026
Echelle :	0 5 10 15 20m

Conformément à la réglementation, ce plan est :

EVOLUTIF	PMR

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins(pente, talus…) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

ARCHITECTES CÔTE D'AZUR